

"L'événement" Annie Ernaux

Niveau de compétence : A partir du B1

Durée : Environ 50 minutes

Objectifs

Objectifs sociolinguistiques :

- Comprendre et interpréter un extrait de livre
- Rédiger une lettre
- Enrichir son vocabulaire

Objectifs socioculturels :

- Découvrir un livre français
- Découvrir une autrice française ayant reçu le prix Nobel de littérature
- Discuter des problématiques des années 60 et en France/dans le monde actuellement

Supports :

- Couverture et 4ème de couverture du livre
- Extrait p.45 à 47 du livre "L'événement" d'Annie Ernaux

Matériel nécessaire :

Ordinateur, vidéoprojecteur
(facultatifs)

Activités langagières

Compréhension écrite : Compréhension de la 4ème de couverture, de l'extrait du livre et d'un article de presse.

Production écrite : Réponses aux questions, rédaction d'une lettre.

Production orale : Exprimer ses hypothèses sur le récit.

Activité finale :

Lettre aux sénateurs

Vous écrivez une lettre aux sénateurs français dans laquelle vous défendez votre opinion d'inscrire ou non l'avortement dans la Constitution. Afin de justifier vos propos, vous pouvez vous appuyer sur l'expérience vécue par Annie Ernaux.

OU

Une lettre du futur pour la Annie Ernaux de 1963

Annie Ernaux écrit qu'elle est "*Dans l'impossibilité absolue d'imaginer qu'un jour les femmes puissent décider d'avorter librement*". Vous écrivez une lettre venue du futur à la jeune Annie Ernaux de 1963. Vous la rassurez et lui expliquez les avancées actuelles concernant l'avortement.

- **Activité 1 - Découverte du livre et hypothèses**

Classe entière/ à l'oral/ 10 minutes

1. **Décrivez la couverture.**
2. **D'après vous, que pourrait être cet "événement" ?**

Annie Ernaux L'événement



3. Voici le texte de la 4ème de couverture : *"Depuis des années, je tourne autour de cet événement de ma vie. Lire dans un roman le récit d'un avortement me plonge dans un saisissement sans images ni pensées, comme si les mots se changeaient instantanément en sensation violente. De la même façon, entendre par hasard La javanaise, J'ai la mémoire qui flanche, n'importe quelle chanson qui m'a accompagnée durant cette période, me bouleverse."* **Après avoir lu la 4ème de couverture, d'après vous, quel va être l'événement ? Est-ce "l'événement" que vous aviez imaginé ?**

4. Quelles émotions cet événement suscite-t-il chez Annie Ernaux ?

• **Activité 2 - Compréhension du vocabulaire**

Individuel/ à l'écrit / 10 minutes

Lisez l'extrait et tentez de relier les mots/expressions à leurs définitions.

à l'aveuglette

exercer

se faire mettre
en cloque
(fam.)

avorter

vagin

réprobation

Action de désapprouver
l'attitude d'une personne

Sans vraiment savoir où
aller

Interrompre une
grossesse

Pratiquer une activité
professionnelle

Tomber enceinte

Partie de l'appareil
génital de la femme

• **Activité 3 - Compréhension du texte**

Individuel/à l'écrit/15minutes

Cochez la bonne réponse et justifiez votre réponse en citant le texte. Attention parfois plusieurs bonnes réponses sont possibles.

1. Pourquoi les filles comme Annie Ernaux "gâchent la journée des médecins ?"

- Car elles ne leur rapportent rien
- Car elles leurs rappellent le fait qu'ils n'ont pas le droit de réaliser des avortements
- Car ils n'aiment pas s'occuper de jeunes filles
- Car ils ne peuvent rien faire pour elles

Justification : "sans argent", "elles les obligeaient à se rappeler la loi", "ils n'allaient pas risquer de tout perdre"

2. Que risquaient les médecins s'ils aidaient une femme à avorter ?

- Ils ne risquaient rien
- Ils risquaient d'être interdit de pratiquer leur activité professionnelle
- Ils risquaient de mourir
- Ils risquaient d'être condamnés et emprisonnés

Justification : "la loi qui pouvait les envoyer en prison et leur interdire d'exercer pour toujours"

3. "il était impossible de déterminer si l'avortement était interdit parce que c'était mal ou si c'était mal parce que c'était interdit. On jugeait par rapport à la loi, on ne jugeait pas la loi." . Que pensez-vous de cette phrase ?

- **Activité 4 - Comparaison avec l'actualité**

En petits groupes /à l'oral /15 minutes

Lisez le texte suivant et répondez aux questions.

Droit à l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) : les députés votent pour son inscription dans la Constitution

Par 337 voix pour et 32 voix contre, les députés ont adopté ce jeudi 24 novembre l'inscription de l'avortement dans la Constitution.

Le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti a soutenu la proposition de loi, "plus que nécessaire en ces temps agités" selon lui, quand Mathilde Panot - autrice du texte de loi - a rappelé qu'il s'agissait de "se prémunir d'une régression" comme récemment aux Etats-Unis ou ailleurs en Europe (Pologne, Hongrie). Elle a en revanche renoncé à inscrire le droit à la contraception dans la Constitution, comme elle le souhaitait, estimant qu'elle ne trouverait pas le consensus nécessaire.

Malgré ce vote à l'Assemblée nationale, il y a peu de chances que le projet aboutisse sans l'aide du gouvernement. Pour que la loi soit inscrite dans la Constitution il faut qu'elle soit doublement acceptée par l'Assemblée Nationale et par le Sénat. Cependant, le Sénat, dominé par la droite, a déjà rejeté une proposition de loi similaire en octobre dernier. Il n'est donc, pour l'instant, pas certain que la loi soit inscrite dans la Constitution.

Article inspiré de TF1 info, écrit par Justine Faure le 24 novembre 2022.

<https://www.tf1info.fr/politique/avortement-les-deputes-votent-pour-l-inscription-du-droit-a-l-ivg-dans-la-constitution-2239707.html>

1. Que s'est-il passé le 24 novembre 2022 en France ?

Réponse : L'Assemblée nationale a voté l'inscription de l'avortement dans la Constitution.

2. Pourquoi la France souhaite-t-elle inclure l'IVG dans sa Constitution ?

Réponse : La France souhaite inclure l'IVG dans sa Constitution afin d'éviter que le droit à l'IVG régresse comme aux Etats-Unis, en Pologne ou en Hongrie, si les membres de partis extrémistes venaient à être plus nombreux à l'Assemblée Nationale dans le futur.

3. Afin d'obtenir un accord, quel élément a dû être supprimé de la loi ?

Réponse : Afin d'obtenir un accord et que la loi soit votée avec une large majorité, Mathilde Panot a dû supprimer le droit à la contraception.

4. Au sein de l'Assemblée Nationale et du Sénat les opinions concernant l'IVG sont-elles unanimes ? Oui, Non ? Justifiez à l'aide de l'article.

Réponse : Non, tous ne sont pas d'accord avec l'inscription du droit à l'IVG. On peut voir qu'à l'Assemblée Nationale il y a eu "337 voix pour et 32 voix contre". Il est également dit à la fin de l'article que pour que la loi rentre dans la Constitution il faut que le Sénat la vote mais ils ont déjà "rejeté une proposition de loi similaire en octobre dernier".

5. En quelques phrases, faites une comparaison entre la situation qu'a vécu Annie Ernaux en 1963 et ce qu'il est actuellement en train de se passer en France.

• **Activité finale**

Individuel/ à l'écrit/en devoir maison ou à réaliser durant le cours suivant

Lettre aux sénateurs

Comme vous avez pu le lire, l'avortement est encore un sujet d'actualité en France. En effet, les sénateurs français doivent voter prochainement pour inscrire ou non l'IVG dans la Constitution française.

Vous écrivez donc une lettre aux sénateurs français dans laquelle vous défendez votre opinion d'inscrire ou non l'avortement dans la constitution. Afin de justifier vos propos, vous pouvez vous appuyer sur l'expérience vécue par Annie Ernaux.

OU

Une lettre du futur pour la Annie Ernaux de 1963

Annie Ernaux écrit qu'elle est "Dans l'impossibilité absolue d'imaginer qu'un jour les femmes puissent décider d'avorter librement". Vous écrivez une lettre venue du futur à la jeune Annie Ernaux de 1963. Vous la rassurez et lui racontez les avancées actuelles concernant l'avortement.

NB: En tant qu'enseignant, vous pouvez choisir de proposer une seule tâche finale à vos apprenants ou bien de les laisser choisir eux-mêmes l'une des deux. De plus, la tâche finale peut être à faire en devoir maison et être présentée pendant le cours suivant ou bien réalisée durant le prochain cours.

Les filles comme moi gâchaient la journée des médecins. Sans argent et sans relations — sinon elles ne seraient pas venues échouer à l'aveuglette chez eux —, elles les obligeaient à se rappeler la loi qui pouvait les envoyer en prison et leur interdire d'exercer pour toujours. Ils n'osaient pas dire la vérité, qu'ils n'allaient pas risquer de tout perdre pour les beaux yeux d'une

45

demoiselle assez stupide pour se faire mettre en cloque. À moins qu'ils n'aient sincèrement préféré mourir plutôt que d'enfreindre une loi qui laissait mourir des femmes. Mais tous devaient penser que, même si on les empêchait d'avorter, elles trouveraient bien un moyen. En face d'une carrière brisée, une aiguille à tricoter dans le vagin ne pesait pas lourd.

J'ai dû faire un effort pour sortir du soleil d'hiver de la place Saint-Marc, à Rouen, de la chanson de Sœur Sourire et même du cabinet feutré du docteur dont j'ai oublié le nom, boulevard de l'Yser. Pour échapper à l'enlèvement des images et saisir cette réalité invisible, abstraite, absente du souvenir, et qui pourtant me jetait dans la rue à la recherche d'un improbable médecin : la loi.

Elle était partout. Dans les euphémismes et les litotes de mon agenda, les yeux protubérants de Jean T., les mariages dits forcés, *Les parapluies de Cherbourg*, la honte de celles

46

qui avortaient et la réprobation des autres. Dans l'impossibilité absolue d'imaginer qu'un jour les femmes puissent décider d'avorter librement. Et, comme d'habitude, il était impossible de déterminer si l'avortement était interdit parce que c'était mal, ou si c'était mal parce que c'était interdit. On jugeait par rapport à la loi, on ne jugeait pas la loi.

47

L'Événement

Annie Ernaux

Folio, Gallimard, 2000

Extrait pages 45 à 47

- **Activité 1 :**

Annie Ernaux L'événement



4ème de couverture du livre :

"Depuis des années, je tourne autour de cet événement de ma vie. Lire dans un roman le récit d'un avortement me plonge dans un saisissement sans images ni pensées, comme si les mots se changeaient instantanément en sensation violente. De la même façon, entendre par hasard La javanaise, J'ai la mémoire qui flanche, n'importe quelle chanson qui m'a accompagnée durant cette période, me bouleverse."

• **Activité 2 :**

Lisez l'extrait et tentez de relier les mots/expressions à leurs définitions :

à l'aveuglette

exercer

se faire mettre
en cloque
(fam.)

avorter

vagin

réprobation

Action de désapprouver
l'attitude d'une personne

Ici, sans vraiment savoir
où aller

Interrompre une
grossesse

Pratiquer une activité
professionnelle

Tomber enceinte

Partie de l'appareil
génital de la femme

• **Activité 3 :**

Cochez la bonne réponse et justifiez votre réponse en citant le texte. Attention parfois plusieurs bonnes réponses sont possibles.

1. Pourquoi les filles comme Annie Ernaux "gâchent la journée des médecins ?"

- Car elles ne leur rapportent rien
- Car elles leurs rappellent le fait qu'ils n'ont pas le droit de réaliser des avortements
- Car ils n'aiment pas s'occuper de jeunes filles
- Car ils ne peuvent rien faire pour elles

Justification:

2. Que risquaient les médecins s'ils aidaient une femme à avorter ?

- Ils ne risquaient rien
- Ils risquaient d'être interdit de pratiquer leur activité
- Ils risquaient de mourir
- Ils risquaient d'être condamnés et emprisonnés

Justification : _____

3. "il était impossible de déterminer si l'avortement était interdit parce que c'était mal ou si c'était mal parce que c'était interdit. On jugeait par rapport à la loi, on ne jugeait pas la loi." . Que pensez-vous de cette phrase ? Donnez votre opinion à propos de celle-ci.

• **Activité 4 :**

Lisez l'article et répondez aux questions.

Droit à l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) : les députés votent pour son inscription dans la Constitution

Par 337 voix pour et 32 voix contre, les députés ont adopté ce jeudi 24 novembre l'inscription de l'avortement dans la Constitution.

Le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti a soutenu la proposition de loi, "plus que nécessaire en ces temps agités" selon lui, quand Mathilde Panot - autrice du texte de loi - a rappelé qu'il s'agissait de "se prémunir d'une régression" comme récemment aux Etats-Unis ou ailleurs en Europe (Pologne, Hongrie). Elle a en revanche renoncé à inscrire le droit à la contraception dans la Constitution, comme elle le souhaitait, estimant qu'elle ne trouverait pas le consensus nécessaire.

Malgré ce vote à l'Assemblée nationale, il y a peu de chances que le projet aboutisse sans l'aide du gouvernement. Pour que la loi soit inscrite dans la Constitution il faut qu'elle soit doublement acceptée par l'Assemblée Nationale et par le Sénat. Cependant, le Sénat, dominé par la droite, a déjà rejeté une proposition de loi similaire en octobre dernier. Il n'est donc, pour l'instant, pas certain que la loi soit inscrite dans la Constitution.

Article inspiré de TF1 info, écrit par Justine Faure le 24 novembre 2022.

<https://www.tf1info.fr/politique/avortement-les-deputes-votent-pour-l-inscription-du-droit-a-l-ivg-dans-la-constitution-2239707.html>



1. Que s'est-il passé le 24 novembre 2022 en France ?
2. Pourquoi la France souhaite-t-elle inclure l'IVG dans sa Constitution ?
3. Afin d'obtenir un accord, quel élément a dû être supprimé de la loi ?
4. Au sein de l'Assemblée Nationale et du Sénat les opinions concernant l'IVG sont-elles unanimes ? Oui, Non ? Justifiez à l'aide de l'article.
5. En quelques phrases, faites une comparaison entre la situation qu'a vécu Annie Ernaux en 1963 et ce qu'il est actuellement en train de se passer en France.

Activité 5 :

Sujet 1 : Lettre aux sénateurs

Vous écrivez une lettre aux sénateurs français dans laquelle vous défendez votre opinion d'inscrire ou non l'avortement dans la Constitution. Afin de justifier vos propos, vous pouvez vous appuyer sur l'expérience vécue par Annie Ernaux.

OU

Sujet 2 : Une lettre du futur pour la Annie Ernaux de 1963

Annie Ernaux écrit qu'elle est "Dans l'impossibilité absolue d'imaginer qu'un jour les femmes puissent décider d'avorter librement". Vous écrivez une lettre venue du futur à la jeune Annie Ernaux de 1963. Vous la rassurez et lui expliquez les avancées actuelles concernant l'avortement.